



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 25 octobre 2023

Signature de conventions renouvelées entre le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Business France et Sopexa. D'ici 2027, ce sont près de 35 M€ qui seront mobilisés pour accompagner à l'export nos entreprises agroalimentaires et agricoles

A l'occasion de la 17^e réunion du Comité de pilotage Taste France, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a procédé avec Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France, à la signature de la nouvelle convention cadre 2023-2027 entre le Ministère chargé de l'agriculture et Business France ainsi qu'avec Pierre-Franck Moley, président du directoire de Hopscotch-Sopexa, à la signature de la convention de concession de service public pour la promotion des produits agroalimentaires français à l'international pour la période 2023-2026.

La valorisation du potentiel d'exportation agroalimentaire de la France est au cœur des défis de la période que nous traversons. Avec une balance commerciale excédentaire de 9,7 Md Euros en 2022, le commerce extérieur agro-alimentaire revêt un caractère stratégique pour de nombreuses filières et pour nos territoires, pour lesquels l'exportation constitue un relais de croissance important. Dans un contexte d'incertitudes et de volatilité accrue liée à la guerre en Ukraine, la France a maintenu son 6^{ème} rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires en 2022. La Ferme France a tenu le cap, mais elle doit faire face à un environnement de plus en plus concurrentiel et incertain.

Dans ce contexte, l'accompagnement des entreprises agro-alimentaires à l'exportation, ainsi que la promotion de l'image des produits français sont essentiels pour conforter le positionnement de la France à l'international. **Par la signature de ces deux nouvelles conventions avec Business France et Sopexa**, qui viennent décliner dans le secteur agricole et agroalimentaire le plan du gouvernement « Osez l'export », le Ministre Marc Fesneau a tenu à matérialiser l'engagement financier du MASA en faveur de l'exportation, enjeu crucial pour l'équilibre des filières et pour le rayonnement de notre savoir-faire à l'international.

Cette signature s'est tenue à l'occasion d'une réunion du Copil Taste France, organe de gouvernance qui réunit depuis 2019 les représentants professionnels et les

partenaires institutionnels de l'export, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les programmes d'action déployés, au plus près des besoins des entreprises. C'est dans cette instance qu'a été développée la marque **Taste France**, désormais bannière unique du secteur agricole et agroalimentaire à l'international, sous laquelle sont identifiées et valorisées toutes les entreprises françaises.

Ces deux nouvelles conventions élargissent les moyens et champs d'action des opérateurs, mobilisés chacun sur leur cœur de métier, Business France sur l'accompagnement des entreprises (« BtoB ») et Sopexa sur la promotion de l'image France auprès du consommateur (« BtoC »), avec un financement annuel respectivement de 3,71 M€ et de 3,8 M€.

La convention avec Business France couvre la production d'intelligence économique au service des filières, ainsi que l'ensemble des actions de soutien à l'export mises en place pour les entreprises du secteur agroalimentaire (produits alimentaires, vins et spiritueux, mais aussi équipements pour l'agriculture et l'agroalimentaire). Au-delà des salons et des Tast'in pour les vins, cette convention cadre intègre de nouveaux types d'actions, notamment en format digital et sur les réseaux sociaux (e-vitrines, plateformes de marchés...).

La convention de concession avec Sopexa a, quant à elle, pour objectif de déployer à l'international une stratégie digitale, événementielle et d'influence pour permettre d'optimiser l'image de la France et la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires français à l'international.

« La signature ce jour des conventions avec Business France et Sopexa est la traduction concrète, pour le secteur agro-alimentaire, de l'engagement dans la durée du ministère pour soutenir les acteurs de l'export et promouvoir l'excellence des produits agro-alimentaires français à l'international. Elle reflète l'importance stratégique des exportations pour le secteur agricole et alimentaire, pour l'équilibre des filières et le dynamisme de nos territoires », a déclaré Marc Fesneau.

« Ma conviction profonde, c'est que la clé de la réussite est de partir des besoins des entreprises. C'est ce que nous faisons dans le cadre de la Convention avec le MASA, qui nous permet de coconstruire ensemble un programme d'internationalisation de l'excellence agricole et agroalimentaire française. Business France et ses équipes créent les conditions qui permettent à nos entreprises de réussir, à l'international et par l'international », a souligné Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France.

« Notre travail auprès du public est de démontrer l'accessibilité et la facilité d'usage des produits français dans les cuisines du monde entier, en réaffirmant leur excellence déjà reconnue et en évitant le possible côté élitiste. Les leviers digitaux et l'approche basée sur l'influence, qui viennent compléter les dispositifs événementiels, sont des moyens incontournables pour séduire les consommateurs de demain et former de nouveaux ambassadeurs », complète Pierre-Franck Moley, Président du Directoire de Hopscotch Sopexa.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv